

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 6 avril 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 6 avril 2020, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Claude Laroche, Vital Carrier et Hugh Fortier
M^{me} la conseillère Priscillia Lefebvre.

Était absente M^{me} la conseillère Diana Bruneau.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2020-04-46 Tenue de la séance à huis clos

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 et jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

2020-04-47 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2020-04-48 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit adopté tel que rédigé.

2020-04-49 Approbation des comptes

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 46 647.44 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2020-04-50 Dépôt du rapport financier 2019 de la municipalité

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier pour l'année 2019 de la municipalité de Poularies, soit déposé tel que présenté.

2020-04-51 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 115 556 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Poularies informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

Que la municipalité de Poularies informe que son vérificateur externe présentera les dépenses dans une note aux états financiers 2019.

2020-04-52 Rapport trimestriel

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

2020-04-53 Fermeture du bureau municipal au public

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 174 mentionne que les jours d'ouverture du bureau de la municipalité de Poularies sont du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 et jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population ainsi que des employés municipaux clos.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'en raison de la Covid-19 le bureau municipal sera fermé au public tant que l'état d'urgence sanitaire ne sera pas levée.

2020-04-54 Intérêts sur les versements de taxes

En raison des conséquences économiques causées par la pandémie du COVID-19, sachant que plusieurs contribuables sont confinés chez eux, avec une diminution de revenu pour la plupart, à cause de la fermeture des entreprises où ils travaillent.

Afin d'aider les citoyens et alléger le stress causé par cet événement, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de suspendre les intérêts appliqués sur les versements en retard pour la taxation 2020 jusqu'au 1^{er} août 2020.

Cette mesure concerne uniquement les versements pour la taxation 2020, donc les intérêts sont maintenus sur les arrérages des années antérieures (2019 et avant).

2020-04-55 Salaire de la bibliothécaire

Afin de se conformer aux recommandations du Premier Ministre Legault la bibliothèque municipale a fermée ses portes le 16 avril 2020, et ce, jusqu'à nouvelle ordre. M^{me} Cécile Massicotte bibliothécaire a donc été dans l'obligation de cesser de travailler temporairement.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de maintenir le salaire de M^{me} Massicotte, car cette dernière n'est pas éligible à la prestation canadienne d'urgence ni à l'assurance-emploi. Cette décision sera réévaluée à la prochaine séance, selon la situation.

2020-04-56 Adoption du rapport annuel d'activité incendie 2019

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel d'activités en incendie 2019 tel que présenté.

2020-04-57 Octroi du contrat pour l'achat de calcium liquide

Suite à une demande de soumission pour l'achat et l'épandage de 64 000 litres de calcium liquide 35%, trois soumissions conformes ont été reçues.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit accordé à RM Entreprises, le prix est fixé à 26 176 \$ excluant les taxes.

2020-04-58 Demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur des lots épars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité de Poularies demande une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes :

- Scarifiage;
- Regarni;
- Éducation de peuplement (DPM);
- Éducation de peuplement (NET);
- Éducation de peuplement (EPC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant de 31 993.13 \$.

Il est également résolu que M. le Pierre Godbout, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Poularies tous les documents nécessaires à cette demande.

2020-04-59 Entente intermunicipale

Les municipalités de Poularies, Gallichan, Clerval, Roquemaure, Rapide-Danseur et Palmarolle partageront à part égale les dépenses communes, relatives aux séances de formation et d'information de l'inspecteur municipal, M. Jean-Guy Hébert.

Toutefois, afin de faciliter la gestion administrative la municipalité de Poularies acquittera tous les frais lors des séances de formation et d'information et ensuite facturera à parts égales entre les municipalités faisant partie de l'entente. Les frais sous-entendus sont les suivants :

- Le salaire horaire régulier selon le taux en vigueur (23.10\$ / h en 2020);
- Les frais de déplacement selon le taux en vigueur (0.45\$ du km en 2020);
- Le coût d'inscriptions à la COMBEQ;
- Le coût des formations.

La pertinence des séances de formation et d'information à recevoir par l'inspecteur municipal sera discutée avec l'ensemble des municipalités avant son autorisation. Pour que cette entente soit honorée, un minimum de quatre municipalités doivent être en accord pour que la dépense soit autorisée. Les coûts seront divisés à parts égales entre toutes les municipalités faisant parties de la présente entente.

Cette entente sera en vigueur pour une durée d'un an et effective à partir du 1^{er} avril 2020. Cette dernière sera renouvelée automatiquement à chaque année si aucun désistement n'est exprimé avant le 1^{er} mars.

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette entente.

Il est également résolu que M. le Pierre Godbout, maire, soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2020-04-60 Entretien ménager

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien ménager prend fin le 31 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit voir à l'entretien ménager de ces locaux;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Myriam Mercury est intéressée à poursuivre son contrat pour une année supplémentaire au même montant que 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconduire le contrat d'entretien ménager avec M^{me} Myriam Mercury au montant de 21 600 \$ incluant les produits ménagers. Ce contrat est valide du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021.

Il est également proposé et résolu que M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires relatifs à ce contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Autorisation de dépenses pour le projet Fonds de développement des territoires (FDT) lumière de la patinoire

Ce sujet remis à une séance subséquente.

2020-04-61 Autorisation de dépenses pour le projet Fonds de développement des territoires (FDT) achat d'une génératrice

Une subvention de 20 000 \$ a été accordée dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) pour l'achat d'une génératrice et de l'installation électrique nécessaire à son fonctionnement. Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses pour ce projet pour un maximum de 23 000 \$.

2020-04-62 Renouvellement d'entente avec la Croix-Rouge

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Poularies convie d'une entente écrite avec la Croix-Rouge pour 2019-2022. Que la municipalité de Poularies verse une contribution de 170 \$ par année à la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés.

2020-04-63 Demande de remboursement pour le matériel des activités de Gym Cerveau

Pour offrir des activités de Gym Cerveau M^{me} Gabrielle Vallières a fait l'achat de livres pour une somme de 122.89 \$, à ce moment M^{me} Myriam Godbout, responsable du Comité de la Famille, lui avait mentionnée que cette dépense lui serait remboursée. Comme ce comité n'est plus actif, M^{me} Vallières s'adresse directement au conseil municipal afin de réitérer sa demande.

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette demande et que la dépense soit comptabilisé avec les dépenses du Comité de la Famille.

2020-04-64 Participation financière au Projet régional « Analyse de la qualité des eaux de surface »

L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) sollicite la participation financière de la municipalité de Poularies à son projet d'analyse de la qualité des eaux de surface, ayant pour but d'assurer un suivi de cours d'eau ciblés de la région.

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette demande.

2020-04-65 Relais pour la vie

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de commandite du Relais pour la vie.

2020-04-66 Demande du comité des Loisirs

M. Réal Rancourt informe le conseil municipal qu'en raison de la situation concernant le Covid-19, l'événement Les Fous du Pick Up, qui devait avoir lieu samedi le 4 juillet 2020, sera annulé.

Le Comité des loisirs demande que le 1 500 \$ pour les feux d'artifices qui avait été accordé le mois passé soit reportable à l'an prochain.

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à la majorité des conseillers présents de refuser cette demande.

2020-04-67 Demande de prêt de la salle l'Accueil

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M^{me} Francine Vallières à utiliser la salle l'Accueil pour un souper spaghetti ainsi qu'une soirée qui aura lieu samedi le 16 mai 2020, les profits de cette activité seront versés à la fondation JAC, qui a pour mission de venir en aide aux enfants d'Abitibi-Ouest qui vivent un événement difficile en leur fournissant un soutien moral et financier.

Si la situation actuelle due à la covid-19 ne permet pas la tenue de cet événement, ce dernier sera remis à une date ultérieure.

Séance de travail

Il est convenu qu'aucune séance n'ait lieu en avril 2020.

2020-04-68 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.